



J'ai un accident de surculation

Par **Toure baladji**, le **16/05/2018** à **05:06**

Bonjour madame, monsieur j'ai un accident de voiture sur l'autoroute et le camion avec qui j'ai un accident n'était pas assuré donc il a remplie le constat je lui dit qu'il a mal remplie le constat de t'en plus il veut pas mettre les dates de début et fin du validité de son assurance a ma grande surprise je vois que son assurance est périmé y'a un mois de cela en attendant les policiers y'a un dépanneur de l'autprouve qui est venu nous dire c pas là peine d'attente Les policiers , amenés votre constat chez votre assureur lui va prendre en charge avec l'autre assurance mais entre temps mon portable a été volée donc je pouvais pas rapporter les preuves des images qui se trouvent dans mon portable et t'en donner que le camion n'était pas assuré je voudrais savoir si j'ai tort où pas parce que l'assurance me donne entière responsable a 100%
Cordialement [img]http://[img]

Par **janus2fr**, le **16/05/2018** à **06:46**

Bonjour,
Les responsabilités dans l'accident n'ont rien à voir avec le fait d'être assuré ou pas...

Par **Chaber**, le **16/05/2018** à **07:18**

bonjour

Ne pas être assuré n'entraîne systématiquement pas une responsabilité totale.

Par ailleurs une carte verte d'assurance, dont la validité est dépassée d'un mois, n'est pas systématiquement cause de non-assurance.

Seul comptera le constat amiable signé des 2 parties dans l'ordre suivant: croix, plan et éventuellement les observations.

Pouvez-vous nous décrire le constat?